ART. 2 N° 1459

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

### RETIRÉ AVANT DISCUSSION

## **AMENDEMENT**

N º 1459

présenté par

M. Ruffin, M. Lachaud, Mme Fiat, M. Alexandre, M. Carrière, Mme Stambach-Terrenoir et Mme Ferrer

-----

#### **ARTICLE 2**

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Cette liste contient au moins un indicateur spécifique sur la mobilité professionnelle des travailleurs séniors. »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à introduire un indicateur dans l'index séniors sur la mobilité professionnelle des travailleurs séniors